

TUNISIE LEASING

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2003**

AOUT 2003

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I - AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3
II - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS	5

I - AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

TUNISIE LEASING

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2003

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société Tunisie Leasing couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2003. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société Tunisie Leasing. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons effectué cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Tunis, le 04 août 2003

II - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

	<u>Pages</u>
• Bilan	6
• Etat de résultat	7
• Etat des flux de trésorerie	8
• Notes aux états financiers	9

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2003

(exprimé en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre	Notes	30 juin		31 décembre
		2 003	2 002	2 002		2003	2002	2002
ACTIFS								
ACTIFS NON COURANTS								
Immobilisations incorporelles		1 091 221	826 111	876 505		15 000 000	12 500 000	15 000 000
Moins : amortissements		(763 672)	(653 970)	(703 236)		0	(145 883)	0
	4	<u>327 549</u>	<u>172 141</u>	<u>173 269</u>		11 420 324	13 740 264	11 240 265
Immobilisations utilisées par la société		2 106 042	2 053 200	1 967 724		8 450 127	7 411 144	7 399 997
Moins : amortissements		(1 422 262)	(1 407 486)	(1 403 731)				
	5	<u>683 780</u>	<u>645 714</u>	<u>563 993</u>		<u>34 870 451</u>	<u>33 505 525</u>	<u>33 640 262</u>
Immobilisations destinées à la location		426 711 358	395 048 649	415 281 171				
Moins : amortissements		(229 562 745)	(211 536 974)	(225 909 336)		1 821 476	2 101 617	3 601 190
Moins : provisions		(4 046 505)	(3 656 305)	(3 770 327)				
	6	<u>193 102 108</u>	<u>179 855 370</u>	<u>185 601 508</u>		<u>36 691 927</u>	<u>35 607 142</u>	<u>37 241 452</u>
Immobilisations financières		19 146 482	15 437 415	15 564 405				
Moins : provisions		(1 198 742)	0	(1 198 742)				
	7	<u>17 947 740</u>	<u>15 437 415</u>	<u>14 365 663</u>				
Total des actifs immobilisés		<u>212 061 177</u>	<u>196 110 641</u>	<u>200 704 433</u>				
Autres actifs non courants	8	<u>665 573</u>	<u>516 789</u>	<u>673 085</u>		<u>98 318 115</u>	<u>94 176 578</u>	<u>74 871 858</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>212 726 750</u>	<u>196 627 430</u>	<u>201 377 518</u>				
ACTIFS COURANTS								
Clients et comptes rattachés		17 935 799	17 497 645	16 920 778		93 976 297	87 856 915	69 657 297
Moins : provisions		(10 698 409)	(10 166 058)	(10 042 139)		2 899 793	3 160 797	3 491 798
	9	<u>7 237 390</u>	<u>7 331 587</u>	<u>6 878 639</u>		1 442 025	3 158 866	1 722 763
Autres actifs courants	10	2 160 003	3 499 793	1 015 386				
Placements et autres actifs financiers	11	4 038 540	1 734 786	4 155 242				
Liquidités et équivalents de liquidités	12	4 181 306	3 871 093	2 586 336				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>17 617 239</u>	<u>16 437 259</u>	<u>14 635 603</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>230 343 989</u>	<u>213 064 688</u>	<u>216 013 121</u>				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS								
CAPITAUX PROPRES								
Capital social								
Actions propres								
Réserves								
Résultats reportés								
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice								
Résultat de l'exercice								
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u>36 691 927</u>	<u>35 607 142</u>	<u>37 241 452</u>				
PASSIFS								
PASSIFS NON COURANTS								
Emprunts	14	93 976 297	87 856 915	69 657 297				
Autres passifs financiers	15	2 899 793	3 160 797	3 491 798				
Provisions	16	1 442 025	3 158 866	1 722 763				
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>98 318 115</u>	<u>94 176 578</u>	<u>74 871 858</u>				
PASSIFS COURANTS								
Fournisseurs et comptes rattachés	17	11 383 207	9 438 645	6 353 219				
Autres passifs courants	18	10 578 420	12 277 714	10 624 200				
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	73 372 320	61 564 609	86 922 392				
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>95 333 947</u>	<u>83 280 968</u>	<u>103 899 811</u>				
TOTAL DES PASSIFS		<u>193 652 062</u>	<u>177 457 546</u>	<u>178 771 669</u>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>230 343 989</u>	<u>213 064 688</u>	<u>216 013 121</u>				

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 juin 2003
(exprimé en dinars)

	Notes	du 1er janvier au 30 juin		Exercice
		2003	2002	2002
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus bruts du leasing		50 410 294	49 695 111	101 060 124
Intérêts de retard		492 744	453 714	943 170
Variation des produits réservés		(181 340)	133 960	(47 138)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(40 667 406)	(39 881 097)	(81 438 099)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	20	<u>10 054 292</u>	<u>10 401 688</u>	<u>20 518 057</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	21	<u>(5 493 314)</u>	<u>(5 332 298)</u>	<u>(10 758 819)</u>
PRODUITS DES PLACEMENTS	22	530 845	618 153	634 642
PRODUITS NETS		<u>5 091 823</u>	<u>5 687 543</u>	<u>10 393 880</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	23	(943 440)	(934 861)	(1 785 248)
Autres charges d'exploitation	24	(970 980)	(939 033)	(1 882 323)
Dotations aux amortissements	25	(171 034)	(168 131)	(337 800)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	26	(835 119)	(1 087 797)	(932 270)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	26	0	0	(1 198 742)
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>(2 920 573)</u>	<u>(3 129 822)</u>	<u>(6 136 383)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 171 250</u>	<u>2 557 721</u>	<u>4 257 497</u>
Autres gains ordinaires	27	105 924	69 300	116 401
Autres pertes ordinaires	28	(329)	0	(61 811)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 276 845</u>	<u>2 627 021</u>	<u>4 312 087</u>
Reprises sur provisions pour impôt différé	16	0	0	715 312
Impôt sur les bénéfices	29	(455 369)	(525 404)	(1 426 209)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>1 821 476</u>	<u>2 101 617</u>	<u>3 601 190</u>
Eléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>1 821 476</u>	<u>2 101 617</u>	<u>3 601 190</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er janvier au 30 juin 2003
(exprimé en dinars)

	du 1er janvier au 30 juin		Exercice 2002
	2003	2002	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	57 043 198	56 895 359	117 085 571
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(2 268 963)	(2 397 053)	(4 361 142)
Intérêts payés	(4 719 594)	(14 518 282)	(22 437 500)
Impôts et taxes payés	(2 799 187)	(3 244 551)	(6 895 405)
Autres flux de trésorerie	(378 444)	24 505 224	7 223 248
	<u>46 877 010</u>	<u>61 240 697</u>	<u>90 614 772</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(51 535 608)	(52 052 750)	(109 839 824)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 267 055	2 352 024	4 960 134
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 683 137)	(814 790)	(1 011 131)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	101 060	99 705	335 636
	<u>(52 850 630)</u>	<u>(50 415 811)</u>	<u>(105 555 185)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(2 364 144)	(1 960 191)	(1 980 446)
Encaissements provenant des emprunts	48 019 000	27 950 000	73 902 000
Remboursement d'emprunts	(37 497 153)	(33 177 449)	(81 769 103)
Flux liés au financement à court terme	(3 300 000)	0	26 100 000
	<u>4 857 703</u>	<u>(7 187 640)</u>	<u>16 252 451</u>
Variation de trésorerie			
	<u>(1 115 917)</u>	<u>3 637 246</u>	<u>1 312 038</u>
Trésorerie au début de l'exercice	1 478 104	166 066	166 066
Trésorerie à la clôture de l'exercice	362 187	3 803 312	1 478 104

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 d'actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 15.000.000 Dinars divisé en 1.500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%
- Autres matériels	4 ans	25%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à

l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants. Ce reclassement n'est effectué qu'au 31 décembre de chaque année.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2 -5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) de l'encours des loyers. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de provision, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-5-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2-6 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-7 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-8 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : CHANGEMENTS DE METHODES DE PRESENTATION

Par rapport au 30 juin 2002, les états financiers au 30 juin 2003 traduisent des changements de méthodes de présentation de l'état de résultat ainsi qu'il suit:

- L'état de résultat a été retraité afin d'améliorer l'intelligibilité des informations qui y sont contenues. La présentation adoptée s'inspire du modèle préconisé pour les institutions bancaires et permet de dégager notamment les produits nets (l'équivalent du Produit Net Bancaire) ainsi que la dotation nette aux provisions et le résultat des créances radiées.
- La charge d'impôt relative au premier semestre a été rattachée à la période.

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2002, ont été retraités pour les besoins de la comparaison.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
Coût d'acquisition des logiciels	1 091 221	826 111	876 505
Amortissements cumulés	(763 672)	(653 970)	(703 236)
<u>Valeur comptable nette</u>	<u>327 549</u>	<u>172 141</u>	<u>173 269</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Amortissements	Valeur nette
<u>Soldes au 31 décembre 2002</u>	(703 236)	173 269
Additions de l'exercice		214 716
Amortissements de l'exercice	(60 436)	(60 436)
<u>Soldes au 30 juin 2003</u>	<u>(763 672)</u>	<u>327 549</u>

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2003
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	39 168	-			39 168	-	-	-	-	39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	192 646	85 027	-	76 840	200 833	116 596	20 265	68 008	68 853	131 980
Mobilier de bureau	10%	484 309	8 936	-	-	493 245	310 777	15 699	-	326 476	166 769
Matériel informatique	15% et 33%	745 912	49 396	-	-	795 308	628 037	29 934	-	657 971	137 337
Installations générales	10%	475 019	71 799	-	-	546 818	317 651	20 641	-	338 292	208 526
TOTAUX		1 967 724	215 158	-	76 840	2 106 042	1 403 731	86 539	68 008	1 422 262	683 780

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, un lot de matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	(128 753 662)	178 144 570
- Immobilisations, contrats suspendus	(14 121 132)	15 586 124
- Immobilisations, contrats échus	(86 687 951)	531 889
- Immobilisations en cours		2 886 030
<u>Totaux</u>	<u>(229 562 745)</u>	<u>197 148 613</u>
- Provisions pour dépréciation (voir note 3 et 9)	(4 046 505)	(4 046 505)
<u>- Soldes au 30 juin 2003</u>	<u>(233 609 250)</u>	<u>193 102 108</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2002	(225 909 336)	189 371 835
Reclassement des provisions en couverture de l'encours financier (voir note 3 et 9)	(3 770 327)	(3 770 327)
Soldes retraités au 31 décembre 2002	<u>(229 679 663)</u>	<u>185 601 508</u>
Additions de l'exercice		
- Investissements	-	50 711 836
- Relocations	-	418 500
Retraits de l'exercice		
- Cessions à la valeur résiduelle	32 763 363	(19 007)
- Cessions anticipées	3 823 468	(2 168 460)
- Relocations	427 165	(498 686)
- Régularisations	0	0
Amortissements de l'exercice	(40 667 406)	(40 667 406)
Provisions de l'exercice (voir note 3 et 9)		
- Dotations	(524 426)	(524 426)
- Reprises	248 249	248 249
<u>Soldes au 30 juin 2003</u>	<u>(233 609 250)</u>	<u>193 102 108</u>

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
Titres de participation	17 079 729	15 386 193	15 404 729
Titres immobilisés	2 020 490	1 250 490	1 275 490
Prêts au personnel	628 383	507 852	591 306
Dépôts et cautionnements versés	17 880	17 880	17 880
<u>Montant brut</u>	<u>19 746 482</u>	<u>17 162 415</u>	<u>17 289 405</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(600 000)	(1 725 000)	(1 725 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>19 146 482</u>	<u>15 437 415</u>	<u>15 564 405</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(1 198 742)		(1 198 742)
<u>Montant net</u>	<u>17 947 740</u>	<u>15 437 415</u>	<u>14 365 663</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2002	13 679 729	1 725 000
Additions de l'exercice		
- Esprit	50 000	0
- S.I.M.T	1 625 000	0
Encaissements de l'exercice		
- Tuninvest Innovations Sicar	1 125 000	(1 125 000)
<u>Soldes au 30 Juin 2003</u>	<u>16 479 729</u>	<u>600 000</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Partie libérée</u>	<u>Plus values</u>
Soldes au 31 Décembre 2002	1 275 490	-
Additions de l'exercice		
- S.T.P.A	495 000	-
- G.A.N	250 000	-
<u>Soldes au 30 Juin 2003</u>	<u>2 020 490</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres de participation s'analysent au 30 JUIN 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
* Tuninvest Sicar	10	3 687 690		1994/2001/2002	35,17%
* Tunisie Sicar	10	2 199 990		1997	44,00%
* Tunisie Valeurs	100	1 617 699	600 000	1991/92/96/98	30,00%
* Tuninvest International Sicar	10	2 500 000		1998	25,00%
* Tunisie Factoring	10	2 399 970		1999	60,00%
* Tunis Call Center	10	149 970		1998	49,99%
* Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	100	2 924 400		1998/2003	81,23%
* S T I F	10	10		2000	-
* Tuninvest Innovations Sicar	10	1 500 000	0	2002	27,27%
* Société moderne de titrisation	100	50 000		2002	10%
* Esprit	10	50 000		2003	28%
		<u>17 079 729</u>	<u>600 000</u>		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	10	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	10	350 000		2000	(*)
* TECHNOCARTERING	10	200 000		2001	(*)
* FLEXOPRINT	500	485 000		2001	(*)
* OXIA	10	75 000		2001	(*)
* AVITOP	10	50 490		2001	(*)
* S.P.P.A.S	50	110 000		2002	(*)
* S.T.P.A	500	495 000		2003	(*)
* GAN	10	250 000		2003	(*)
		<u>2 020 490</u>	<u>0</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2003
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Charges à répartir	33%	382 117	717	1 384	381 450	315 234	24 059	-	339 293	42 157
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 712 896	152 460	0	2 865 356	2 106 694	135 247	0	2 241 941	623 415
TOTAUX		3 095 013	153 177	1 384	3 246 806	2 421 928	159 306	0	2 581 234	665 573

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission et de remboursement, s'élevant à 159.306 Dinars figurent parmi les charges financières

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	6 309 666	7 447 532	5 732 011
- Intérêts de retard à facturer	27 661	26 868	27 661
<u>Montant brut</u>	<u>6 337 327</u>	<u>7 474 400</u>	<u>5 759 672</u>
A déduire :			
- Provisions	(970 420)	(1 803 008)	(840 037)
- Produits réservés	(1 032 354)	(915 667)	(903 544)
<u>Montant net</u>	<u>4 334 553</u>	<u>4 755 725</u>	<u>4 016 091</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	11 598 472	10 023 245	11 161 106
<u>Montant brut</u>	<u>11 598 472</u>	<u>10 023 245</u>	<u>11 161 106</u>
A déduire :			
- Provisions	(6 804 559)	(5 802 058)	(6 460 012)
- Produits réservés	(1 891 076)	(1 645 325)	(1 838 546)
<u>Montant net</u>	<u>2 902 837</u>	<u>2 575 862</u>	<u>2 862 548</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>7 237 390</u>	<u>7 331 587</u>	<u>6 878 639</u>

NOTE 9 (Suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (a)	158 580 899	7 988 523	6 046 002	2 628 034	16 557 168	191 800 627
Impayés	976 800	949 644	1 099 492	1 030 753	13 851 449	17 908 138
Avances et acomptes reçus	(1 629 726)	(4 366)	(5 559)	(5 539)	(405 785)	(2 050 974)
Produits à recevoir	27 661	0	0	0	0	27 661
ENCOURS GLOBAL	157 955 634	8 933 801	7 139 936	3 653 248	30 002 833	207 685 453
Produits réservés	0	0	232 482	236 526	2 454 422	2 923 430
TOTAL BILAN	157 955 634	8 933 801	6 907 454	3 416 722	27 548 411	204 762 023
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	14 518 843	62 453	0	0	0	14 581 296
TOTAL HORS BILAN	14 518 843	62 453	0	0	0	14 581 296
TOTAL ENGAGEMENTS	172 474 477	8 996 254	6 907 454	3 416 722	27 548 411	219 343 319
Garanties imputables sur risques encourus	2 652 080	98 758	0	0	269 085	3 019 922
Garanties non imputables sur risques encourus	259 996 899	12 681 410	10 204 180	3 862 396	24 233 709	310 978 595
Provisions affectées sur les impayés	0	0	100 946	128 018	7 546 014	7 774 979
Provisions affectées sur les encours	0	0	46 630	1 518	3 998 357	4 046 505
TOTAL DE LA COUVERTURE	262 648 978	12 780 168	10 351 756	3 991 932	36 047 166	325 820 001
RISQUES ENCOURUS	169 822 397	8 897 496	6 759 878	3 287 186	15 734 955	204 501 912

(a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice

Note 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Fournisseurs, avances	112 246	891 205	174 498
- Avances et acomptes au personnel	9 038	13 503	7 117
- Autres créances sur le personnel	0	0	8 935
- Crédit de TVA	23 271	0	0
- Acomptes provisionnels	427 863	347 332	
- Compte courant Tunisie Factoring	89 536	1 531 665	72 226
- Compte courant S I M T	649 100	0	76 529
- Adhérents, contrats résiliés	47 608	84 512	47 608
- Autres comptes débiteurs	60 725	63 985	69 465
- Produits à recevoir des tiers	9 181	77 495	46 691
- Compte d'attente	43 091	31 340	33 861
- Charges constatées d'avance	794 655	601 970	584 767
Total brut	2 266 314	3 643 007	1 121 697
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(25 705)	(25 705)	(25 705)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(47 890)	(84 793)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(32 716)	(32 716)	(32 716)
Total net	2 160 003	3 499 793	1 015 386

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Titres de placement	598	0	0
- Billets de trésorerie	0	1 550 000	0
- Compte spécial ABC Tunisie en US\$	3 885 000	0	4 002 300
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	152 942	184 786	152 942
Total	4 038 540	1 734 786	4 155 242

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Banques	4 174 214	3 863 650	2 579 662
- Caisses	7 092	7 443	6 674
Total	4 181 306	3 871 093	2 586 336

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2003	2002	2002
- Capital social	(A)	15 000 000	12 500 000	15 000 000
- Actions propres		0	(145 883)	0
- Dividendes sur actions propres			9 624	
- Réserve légale	(B)	1 383 482	1 203 421	1 203 422
- Réserves pour réinvestissements exonérés		5 036 843	5 036 843	5 036 843
- Réserves affectées à l'augmentation du capital		5 000 000	7 500 000	5 000 000
- Résultats reportés		8 450 126	7 401 520	7 399 997
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>34 870 451</u>	<u>33 505 525</u>	<u>33 640 262</u>
Résultat de l'exercice (1)		1 821 476	2 101 617	3 601 190
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>36 691 927</u>	<u>35 607 142</u>	<u>37 241 452</u>
Nombre d'actions (2)		1 500 000	1 250 000	1 500 000
Résultat par action (1) / (2)		1,214	1,681	2,401

(A) Au 30 juin 2003, le capital social est de DT : 15.000.000 composé de 1.500.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2003
(exprimé en dinars)

	Capital social	Actions Propres	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2001	12 500 000	(67 010)	7 500 000	1 000 000	5 036 843	5 532 511	4 068 431	35 570 775
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2002				203 422		3 865 009	(4 068 431)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2001						(1 956 000)		(1 956 000)
Dividendes sur actions propres						9 624		9 624
Dotations au fonds social						(40 000)		(40 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)			0	0	0
Rachat actions propres		(78 873)						(78 873)
Cession actions propres		145 883				(11 148)		134 735
Résultat de l'exercice 2002							3 601 190	3 601 190
Solde au 31 Décembre 2002	15 000 000	0	5 000 000	1 203 422	5 036 843	7 399 996	3 601 190	37 241 451
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22/05/2003				180 060		3 421 130	(3 601 190)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002						(2 331 000)		(2 331 000)
Dotations au fonds social						(40 000)		(40 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	0		0					-
Résultat au 30 juin 2003							1 821 476	1 821 476
Solde au 30 Juin 2003	15 000 000	0	5 000 000	1 383 482	5 036 843	8 450 126	1 821 476	36 691 927

NOTE 14 : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2003
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt annuel	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
							Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES			<u>31 750 000</u>	<u>38 019 000</u>	<u>31 282 000</u>	<u>38 487 000</u>	<u>23 139 000</u>	<u>15 348 000</u>
* AMEN BANK	7 500 000	T.M.M. + 1,25 %	2 200 000	0	900 000	1 300 000	400 000	900 000
* AMEN BANK	8 000 000	T.M.M +1%	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* UNION INTERNATIONALE DE BANQUE	3 000 000	T,M,M +1,25%	1 500 000	0	500 000	1 000 000	500 000	500 000
* CITIBANK	5 000 000	T.M.M. +1%	9 600 000	14 000 000	18 100 000	5 500 000	0	5 500 000
* STUSID	2 500 000	T.M.M. + 1,5%	2 250 000	0	250 000	2 000 000	1 750 000	250 000
* BTKD	2 000 000	T.M.M. + 1,5%	2 000 000	0	332 000	1 668 000	1 336 000	332 000
* BTKD	2 000 000	T.M.M. + 1,75%	2 000 000	0	0	2 000 000	1 834 000	166 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	T.M.M. + 1,5%	3 000 000	6 000 000	6 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 200 000	T.M.M. + 1,5%	4 200 000	0	4 200 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE	3 700 000	T.M.M. + 1,5%	0	3 700 000	0	3 700 000	0	3 700 000
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	8,25%	0	14 319 000	0	14 319 000	14 319 000	0
BANQUES ETRANGERES			<u>34 721 231</u>	<u>3 885 000</u>	<u>5 965 853</u>	<u>32 640 378</u>	<u>26 837 297</u>	<u>5 803 081</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	US\$ 6 000 000	VARIABLE	4 489 457	0	162 347	4 327 110	4 209 457	117 653
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	US\$ 6 000 000	T.M.M. + 0,5 %	5 786 631	0	340 391	5 446 240	5 106 631	339 609
* Crédit FMO I	NLG 5 000 000	T.M.M. + 1,75 %	0	0	0	0	0	0
* Credit FMO II	NLG 5 000 000	T.M.M. + 1,75 %	716 000	0	358 000	358 000	0	358 000
* Crédit FMO III	EUR 2 500 000	T.M.M. + 1,25 %	1 996 836	0	399 367	1 597 469	1 198 102	399 367
* Crédit FMO IV	EUR 3 000 000	T.M.M. + 1,25 %	4 152 000	0	0	4 152 000	4 152 000	0
* JEXIM BANK	JPY 1 400 000 000	TMM +0,5%	11 958 609	0	703 448	11 255 161	10 551 709	703 452
* BEI (credit participatif)	ECU 1 279 738	(h)	1 619 398	0	0	1 619 398	1 619 398	0
* A.B.C TUNIS	US\$ 3 000 000	(i)	4 002 300	3 885 000	4 002 300	3 885 000	0	3 885 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES			66 471 231	41 904 000	37 247 853	71 127 378	49 976 297	21 151 081

NOTE 14 (Suite) : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2003
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt annuel	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
							Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 1995 (II)	<u>10 000 000</u>		<u>251 600</u>		<u>251 600</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
. Catégorie 5 ans	8 300 000	10,00%	0		0	0	0	0
. Catégorie 7 ans	1 700 000	10,25%	251 600		251 600	0	0	0
* Emprunt obligataire 1996 (I)	<u>7 000 000</u>		<u>76 516</u>		<u>0</u>	<u>76 516</u>	<u>0</u>	<u>76 516</u>
. Catégorie 5 ans	6 483 000	10,25%	0		0	0	0	0
. Catégorie 7 ans	517 000	10,50%	76 516		0	76 516	0	76 516
* Emprunt obligataire 1998 I	<u>12 000 000</u>	8,25%	<u>2 400 000</u>		<u>0</u>	<u>2 400 000</u>	<u>0</u>	<u>2 400 000</u>
* Emprunt obligataire 1998 II	<u>10 000 000</u>	8,00%	<u>2 000 000</u>		<u>0</u>	<u>2 000 000</u>	<u>0</u>	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 1999 I	<u>10 000 000</u>	7,00%	<u>4 000 000</u>		<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>0</u>
* Emprunt obligataire 1999 II	<u>10 000 000</u>	7,00%	<u>4 000 000</u>		<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2000	<u>10 000 000</u>	7,00%	<u>6 000 000</u>		<u>0</u>	<u>6 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2001 I	<u>10 000 000</u>	7,40%	<u>8 000 000</u>		<u>0</u>	<u>8 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2001 II	<u>10 000 000</u>	7,40%	<u>10 000 000</u>		<u>2 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>0</u>
* Emprunt obligataire 2002 I	<u>15 000 000</u>	7,40%	<u>15 000 000</u>		<u>0</u>	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2002 II	<u>10 000 000</u>	7,40%	<u>0</u>	<u>10 000 000</u>	<u>0</u>	<u>10 000 000</u>	<u>10 000 000</u>	<u>0</u>
	TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGAT		51 728 116	10 000 000	4 251 600	57 476 516	44 000 000	13 476 516
	TOTAL GENERAL		118 199 347	51 904 000	41 499 453	128 603 894	93 976 297	34 627 597

Note 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :			
- Dépôts et cautionnements reçus	2 899 793	3 160 797	3 491 798
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>2 899 793</u>	<u>3 160 797</u>	<u>3 491 798</u>

NOTE 16 : PROVISIONS

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
Les provisions se détaillent par nature comme suit :			
- Provisions pour risques non identifiés (A)	880 103	1 881 633	1 160 842
- Provisions pour impôt différé (B)	561 922	1 277 233	561 921
<u>Total des provisions</u>	<u>1 442 025</u>	<u>3 158 866</u>	<u>1 722 763</u>

(A) Voir note 2-5 : Politique de provisions

(B) Voir note 2-6 : Provisions pour impôt

NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
Fournisseurs d'exploitation			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	39 485	120 754	91 376
- Factures non parvenues	74 886	133 000	157 500
<u>Sous total</u>	<u>114 371</u>	<u>253 754</u>	<u>248 876</u>
Fournisseurs d'immobilisations			
- Factures d'achats d'immobilisations	3 803 553	1 690 828	3 762 317
- Effets à payer	5 835 922	6 537 884	2 160 165
- Factures non parvenues	1 629 361	956 179	181 861
<u>Sous total</u>	<u>11 268 836</u>	<u>9 184 891</u>	<u>6 104 343</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>11 383 207</u>	<u>9 438 645</u>	<u>6 353 219</u>

NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Avances et acomptes reçus des clients	2 050 974	1 487 910	1 435 738
- Personnel, remunerations dues	874	43	182
- Personnel, provisions pour congés payés	119 184	110 230	119 184
- Personnel, autres charges à payer	186 940	204 804	150 312
- Etat, retenues sur salaires	23 168	20 475	18 598
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	23 812	25 823	42 722
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	56 000	1 465 116	218 560
- Etat, impôts sur les bénéfices	455 369	525 404	383 080
- Etat, TVA à payer	0	500 771	257 992
- Etat, autres impôts et taxes à payer	754 624	754 919	755 276
- Actionnaires, dividendes à payer	13 269	26 668	6 413
- C.N.S.S	75 321	96 461	80 377
- Autres comptes créditeurs	86 062	37 021	36 329
- Diverses charges à payer	73 143	47 250	52 351
- Divers produits constatés d'avance	0	6 773	0
- Loyers constatés d'avance	6 659 680	6 968 046	7 067 086
<u>Total</u>	<u>10 578 420</u>	<u>12 277 714</u>	<u>10 624 200</u>

NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	13 476 516	12 473 414	17 728 116
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	15 348 000	14 575 000	22 930 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	5 803 082	1 931 373	7 883 934
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>34 627 598</u>	<u>28 979 787</u>	<u>48 542 050</u>
- Billets de trésorerie	31 500 000	28 950 000	34 800 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 322 863	2 394 100	1 404 086
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	422 536	442 475	398 818
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	680 204	730 466	669 206
- Banques, découverts	3 819 119	67 781	1 108 232
<u>Total</u>	<u>73 372 320</u>	<u>61 564 609</u>	<u>86 922 392</u>

NOTE 20 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Loyers de leasing	50 347 088	49 525 294	100 686 125
- Intérêts intercalaires	63 206	169 817	373 999
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>50 410 294</u>	<u>49 695 111</u>	<u>101 060 124</u>
- Intérêts de retard	<u>492 744</u>	<u>453 714</u>	<u>943 170</u>
- Transferts en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	2 324 724	2 172 030	2 172 030
. Intérêts de retard antérieurs	417 366	522 922	522 922
- Produits réputés réservés en fin de période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(2 435 112)	(2 158 972)	(2 324 724)
. Intérêts de retard	(488 318)	(402 020)	(417 366)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(181 340)</u>	<u>133 960</u>	<u>(47 138)</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(B) (40 667 406)	(39 881 097)	(81 438 099)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>10 054 292</u>	<u>10 401 688</u>	<u>20 518 057</u>

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Intérêts des emprunts obligataires	2 087 827	2 805 821	4 872 205
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	1 203 022	1 016 143	2 164 290
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	910 935	922 604	1 805 923
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	135 247	136 465	292 716
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A) <u>4 337 031</u>	<u>4 881 033</u>	<u>9 135 134</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	110 981	131 974	223 644
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 046 935	478 940	1 636 200
- Pénalités fiscales	0	1 331	1 331
- Autres	(1 633)	(919)	(1 891)
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 156 283</u>	<u>611 326</u>	<u>1 859 284</u>
- Intérêts refacturés	<u>0</u>	<u>(160 061)</u>	<u>(235 599)</u>
<u>Total général</u>	<u>5 493 314</u>	<u>5 332 298</u>	<u>10 758 819</u>

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Produits des participations	515 631	601 039	601 039
- Plus values sur cession des titres Immobilisés	0		0
- Revenus des autres créances immobilisées	15 073	16 625	31 831
- Revenus des valeurs mobilières de placement	141	489	1 772
<u>Total</u>	<u>530 845</u>	<u>618 153</u>	<u>634 642</u>

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Salaires et complément de Salaires	649 372	616 424	1 233 387
- Bonus	112 000	152 000	220 000
- Indemnités représentatives de frais	33 768	26 966	50 919
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	113 315	110 726	218 446
- Autres charges sociales	34 985	28 745	62 496
<u>Total</u>	<u>943 440</u>	<u>934 861</u>	<u>1 785 248</u>

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Achat de matières et fournitures	38 163	34 877	66 290
<u>Total des achats</u>	<u>38 163</u>	<u>34 877</u>	<u>66 290</u>
- Locations	106 326	107 636	221 903
- Charges locatives et de copropriété	13 790	12 671	27 091
- Entretiens et réparations	44 284	48 314	84 254
- Primes d'assurances	8 449	6 420	14 029
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	73 926	87 337	165 952
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>246 775</u>	<u>262 378</u>	<u>513 229</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	165 435	143 823	291 908
- Publicités, publications, relations publiques	117 164	98 675	217 652
- Déplacements, missions et réceptions	109 451	112 886	218 200
- Frais postaux et de télécommunications	111 604	100 357	199 973
- Services bancaires et assimilés	75 151	77 880	215 012
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>578 805</u>	<u>533 621</u>	<u>1 142 745</u>
- Jetons de présence	16 500	15 000	18 000
- Frais du contentieux	1 773	6 314	8 631
- Autres	2 263	1 912	12 781
<u>Total des charges diverses</u>	<u>20 536</u>	<u>23 226</u>	<u>39 412</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	18 561	17 573	35 177
- T.C.L	50 000	50 000	50 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 140	17 358	35 470
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>86 701</u>	<u>84 931</u>	<u>120 647</u>
<u>Total général</u>	<u>970 980</u>	<u>939 033</u>	<u>1 882 323</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	60 436	48 745	98 011
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	86 539	93 789	190 208
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	24 059	25 598	49 581
<u>Total</u>	171 034	168 131	337 800

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1 491 262	1 997 845	2 340 171
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(384 721)	(910 048)	(1 581 576)
- Créances radiées	364 751	232 124	988 382
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(355 434)	(232 124)	(814 707)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	1 115 858	1 087 797	932 270
- Reprises de provisions non affectées	(280 739)	0	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participaion	0	0	1 198 742
<u>Total des dotations aux provisions</u>	835 119	1 087 797	2 131 012

Compte tenu de la variation des produits réservés, les besoins de provisionnement de la société se sont élevés à 1 297 198 Dinars détaillés comme suit :

- Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	1 115 858
- Variation des produits réservés	181 340
<u>Besoin au titre des créances douteuses</u>	1 297 198

Ce besoin de provisionnement a été couvert comme suit :

- Contribution de l'exercice établie conformément à la politique générale de la société (1% de l'encours des loyers des contrats actifs)	1 016 459
- Complément prélevé sur les provisions non affectées	280 739
<u>Total</u>	1 297 198

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	45 377	64 000	100 981
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	25 707	0	2 078
- Autres gains sur éléments exceptionnels	34 840	5 300	13 342
Total	105 924	69 300	116 401

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2003	2002	2002
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	329	0	0
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	0	0	61 811
Total	329	0	61 811

NOTE 29 : IMPÔT SUR LES BENEFCES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2003 a été calculé sur la base d'une estimation au taux de 20%. L'état de résultat au 30 juin 2002 a été retraité pour les besoins de la comparaison.

NOTE 30: ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30-06-2003

(en dinars)

	30/06/2003	31/12/2002
ENGAGEMENTS DONNEES	50 750 650	51 601 386
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat signés non encore mis en force)	14 581 296	10 808 766
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat non encore signés)	9 609 354	13 107 620
Engagements sur titre non libérés (TVAL)	600 000	1 725 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	13 500 000	13 500 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) Amen BANK	5 000 000	5 000 000
Caution (TF) pour crédit auprès de la BTEI	5 000 000	5 000 000
Contrat de portage signé et non encore concrétisé (augmentation du capital Call center)	60 000	60 000
Caution en faveur de la SIMT (sur crédit STB)	2 400 000	2 400 000
ENGAGEMENTS RECUS	272 069 608	257 394 918
Garanties reçues (hypothèque sur les contrats actifs)	66 902 608	53 341 184
Loyers à échoir sur contrats actifs	203 167 000	195 053 734
Cautions, avals et autres garanties reçus de la BTEI (sur billets de trésorerie)	2 000 000	9 000 000